

# COMPETENCES DE BASE PROFESSIONNELLES

## PROGRAMME REGIONAL DE FORMATIONS TRANSVERSALES

### 2016

- Les objectifs généraux
- Les parcours de formation et l'orientation des publics
- La mise en œuvre (l'organisation pédagogique, les objectifs de formation et certifications)
- Les lieux de formation
- Le développement du partenariat

**Formations éligibles au CPF**

# Les objectifs généraux

Permettre aux stagiaires d'acquérir ou de consolider leurs compétences de base en lien avec le socle de connaissances et de compétences CléA, afin d'accéder ou de se maintenir en emploi, ou d'acquérir les prérequis nécessaires à l'entrée dans un parcours de formation qualifiant.

*Ainsi le dispositif permet de :*

- Favoriser l'**apprentissage de la langue française** dans un contexte professionnel pour des personnes dont le français n'est pas la langue forte
- Contribuer à la **lutte contre l'illettrisme**,
- Consolider le **projet professionnel**



# Les parcours de formation

## **Parcours A : destiné aux personnes de niveau inférieur ou égal à A1.1 (CECRL)**

- OBJECTIF : permettre aux bénéficiaires de maîtriser la langue orale et écrite pour développer ses compétences en langue française professionnelle en situation d'insertion professionnelle ou en situation professionnelle
- Niveau de sortie : de A1.1 à A1

## **Parcours B : destiné aux personnes relevant des degrés 1 et 2 (cadre de référence de l'ANLCI) et de niveau supérieur à A1.1**

- OBJECTIF : maîtriser la langue orale et écrite pour développer ses compétences en langue française professionnelle en situation d'insertion professionnelle ou en situation professionnelle
- Niveau de sortie : si FLE , niveau visé A2 à B1, **si public en situation d'illettrisme** : degré 3 ANLCI

## **Parcours C : destiné aux Personnes ayant besoin d'acquérir les pré-requis de maintien en emploi, d'accès à une formation qualifiante ou à un emploi**

- OBJECTIF : permettre aux apprenants de renforcer ses compétences de base en lien avec les compétences du socle en situation professionnelle
- Niveau de sortie : si FLE, niveau visé B1, si public scolarisé en langue française, degré 3 ANLCI

formations à temps partiel (18 h maxi) et non rémunérées – durée de 70 à 250 heures maxi

**Les personnes en situation d'illettrisme n'ayant pas atteint le degré 3 du cadre de référence ANLCI, à l'issue de leur parcours B, peuvent bénéficier d'une nouvelle prescription d'un parcours C.**



# Les publics visés

- Demandeurs d'emploi sans qualification ou de premiers niveaux de qualification (niveau V et infra) et niveau IV
- Demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Les pères ou mères ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants et désirant la reprendre
- Salariés des structures de l'insertion par l'activité économique
- Allocataires du R.S.A.
- Personnes sous main de justice avec aménagement de peine
- Personnes en difficulté avec la langue française, non éligibles aux dispositifs de l'OFII et détenant le niveau A1
- Bénéficiaires du dispositif régional d'accompagnement à la V.A.E.

***Les personnes habitant dans les quartiers « Politique de la ville » sont prioritaires***



# Information et orientation

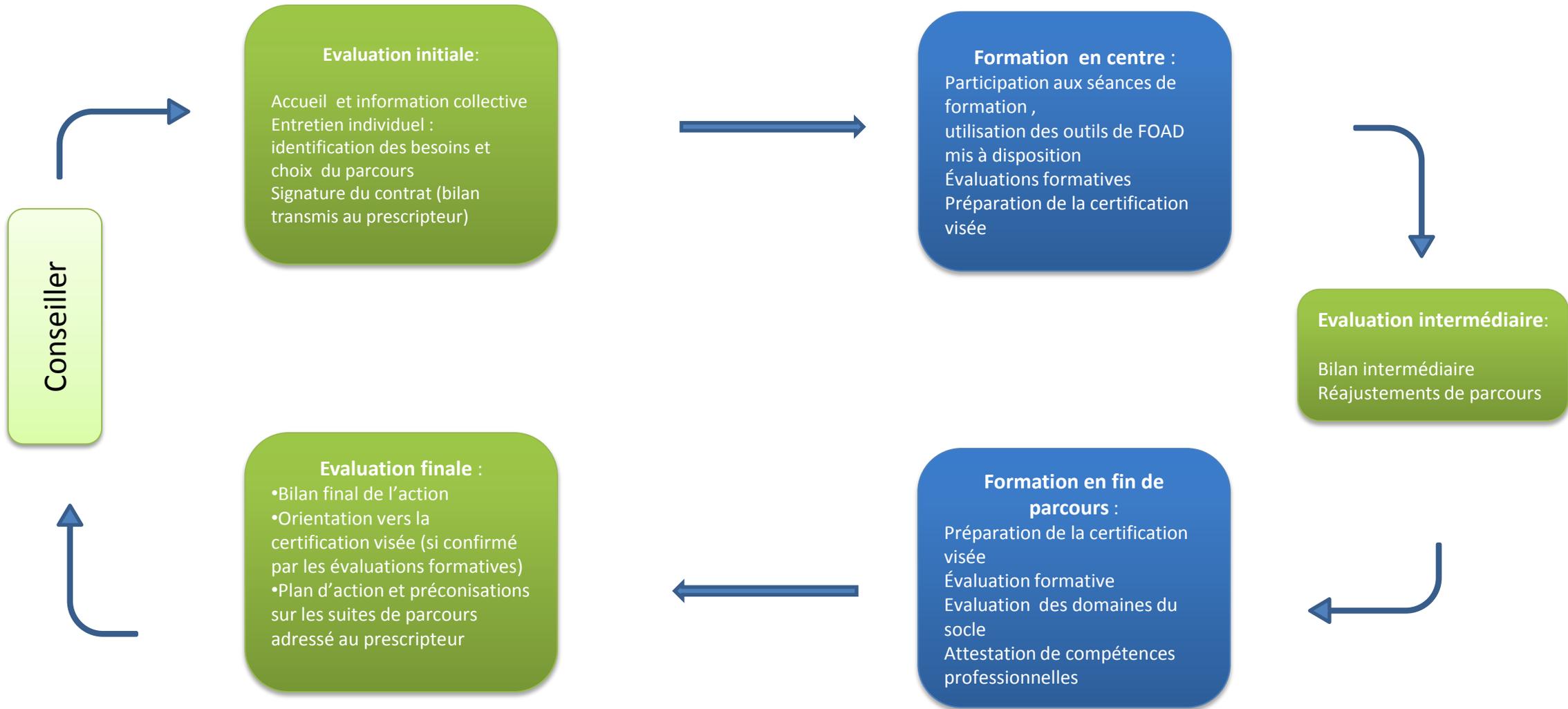
- **Les acteurs en charge de l'AIO**, sont informés de l'offre de formation :
  - Pôle Emploi
  - Cap emploi
  - Missions locales
  - P.L.I.E
  - S.I.A.E., A.S.L
  - Conseil départemental (R.S.A.)
  - C.D.R.I.
  - Service pénitentiaire d'insertion et de probation
  - Antennes VAE
  - CAVA

- **L'orientation s'effectue via une fiche de liaison** en ligne depuis le

[gmte77.org/comp-base-professionnelles](http://gmte77.org/comp-base-professionnelles)

- **Des réunions d'information collective** ont lieu toutes les semaines sur chaque site

# L'organisation pédagogique



→ Parcours personnalisés : durée, rythme, horaires

→ Individualisation des apprentissages (Foad/e-greta)



# Les objectifs de formation

- Acquérir ou développer ses compétences en **communication écrite et orale**, en **mathématiques** en lien avec un **projet professionnel** identifié dans les secteurs de : **l'aide à la personne, hôtellerie et restauration, bâtiment gros oeuvre, nettoyage et propreté, sécurité et logistique**
- Se sensibiliser au **Vivre ensemble /laïcité**
- Se sensibiliser au **développement durable** et au comportement **éco-citoyen**
- Acquérir ou renforcer ses **compétences transversales** relatives aux techniques d'information et communication numérique , travail en équipe, travail en autonomie et capacité d'apprendre à apprendre tout au long de sa vie
- Maîtriser les **gestes et postures**, respecter des règles **d'hygiène et de sécurité** et environnementales élémentaires.
- Confirmer/affiner son **projet professionnel** grâce à **des plateaux techniques**, rencontres avec des professionnels, **stage en entreprise**

*La formation proposée s'appuie sur le Socle commun de connaissances et de compétences (SCCP), le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), le cadre national de référence de l'ANLCI et la carte des compétences*



# Les certifications proposées

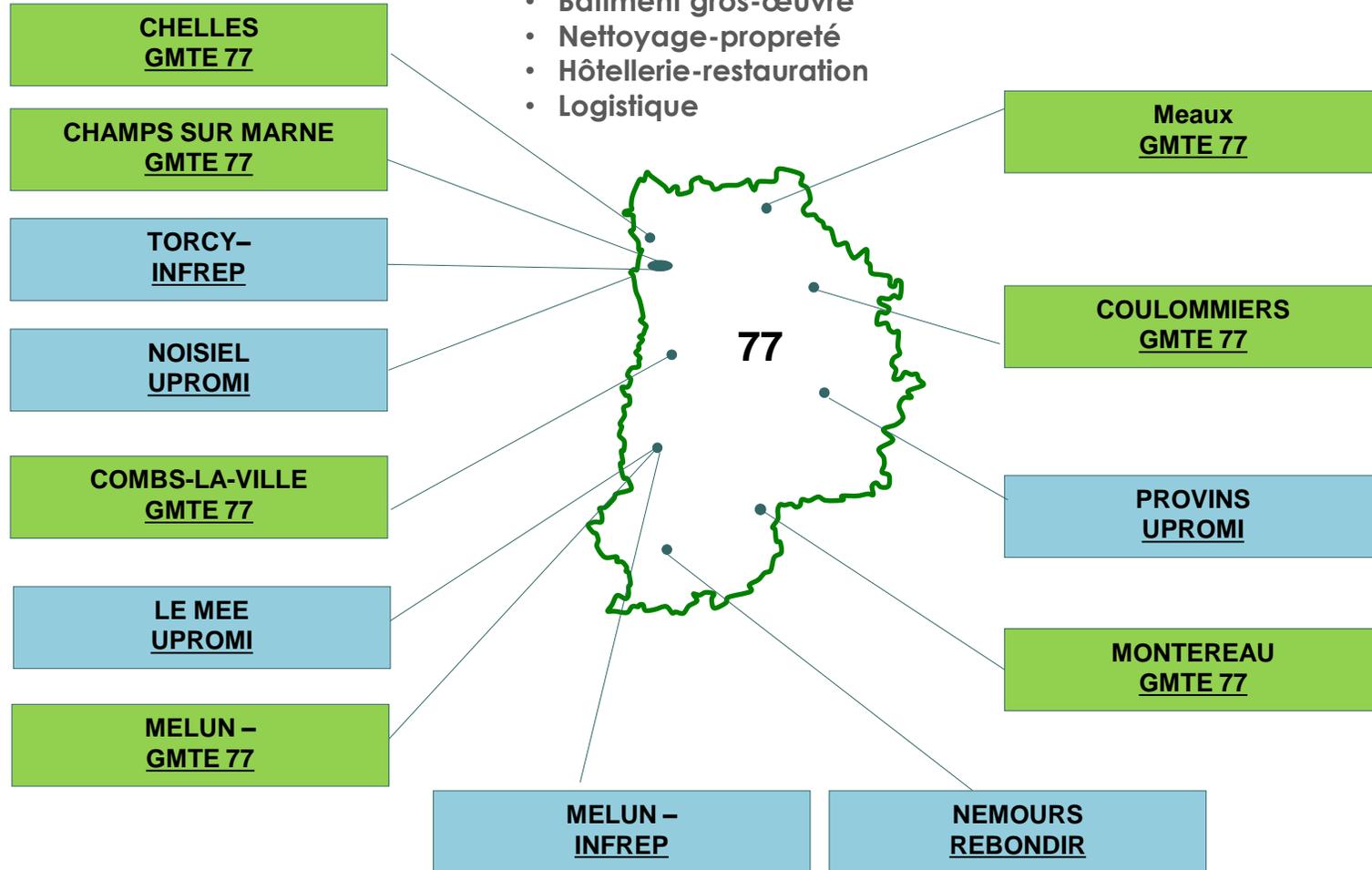
- CLéA
- Certificat de Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) ;
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) ;
- Diplôme Initial de Langue Française (DILF)
- Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELFF) tous niveaux dont DELF Pro
- Diplôme de Compétence en Langue (DCL) Français professionnel ou FLE

***Le choix de la certification est défini à l'occasion de l'évaluation initiale en fonction du projet, du niveau et des besoins du bénéficiaire***

# Implantation des centres de formation

## Plateaux techniques :

- Aide à la personne
- Bâtiment gros-œuvre
- Nettoyage-propreté
- Hôtellerie-restauration
- Logistique





### ***Parcours A, B et C***

Meaux, Coulommiers

Marne la Vallée ( Champs, Noisiel et Torcy)

Melun et Le Mée sur Seine

Montereau

Nemours

Provins

Chelles et Combs la Ville

***13 centres de formation***



### ***Plateaux techniques***

Champs sur Marne, Coulommiers, Lognes, Melun, La Rochette, Nemours, Savigny-le-Temple , Congis sur Thérrouanne .....





# Le développement du partenariat

- avec les différents orienteurs  
*est un facteur majeur d'accessibilité au dispositif*
  
- avec les organismes des formations qualifiantes du territoire  
*est un axe majeur de sécurisation des suites de parcours*



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

*Education et formation tout au long de la vie*  
Académie de Créteil – Ministère de l'Éducation nationale